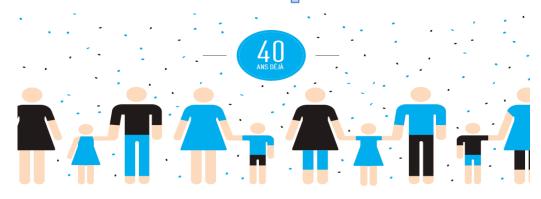




#### La FAFMRQ: 40 ans déjà!

### Des victoires à célébrer, des actions à poursuivre!



#### Un peu d'histoire...



#### Octobre 1973

- Teach-in, regroupant des parents uniques de 27 associations, se tient à Sherbrooke, sur la problématique de la situation de monoparentalité.
- Création d'un comité provisoire pour mettre sur pied une organisation provinciale en vue d'améliorer les conditions de vie des familles monoparentales.

#### Un peu d'histoire...



le carrefour des associations de familles monoparentales du quebec

#### Septembre 1974

- Création du regroupement provincial : le Carrefour des associations des familles monoparentales du Québec (CAFMQ).
- Les associations se donnent des moyens de sensibilisation, d'échanges et de revendication pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales. Montréal est choisie pour le siège social.
- Le CAFMQ compte 39 associations au Québec représentant environ 7500 membres, en majeur partie des parents bénévoles.

## Des luttes solidaires et de belles victoires



- Dès la fin des années 1970, les actions politiques du Carrefour touchent : l'aide sociale, le logement, l'assurancechômage, les normes du travail, le salaire minimum et la protection de la jeunesse.
- C'est aussi à cette époque (1980) que le Carrefour formule les premières revendications visant à favoriser la perception des pensions alimentaires pour enfants (projet de loi 83).

## Des luttes solidaires et de belles victoires



- L'amélioration des conditions de vie socioéconomiques des familles monoparentales est donc au cœur des actions de la Fédération depuis sa création.
- La Fédération mène ses luttes, parfois seules, mais plus souvent aux côtés d'autres groupes, tantôt sur le terrain politique, tantôt sur le terrain juridique.

En 1982, le Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec devient la Fédération des familles monoparentales du Québec (FAFMQ)



- Politique familiale
- Réforme de la fiscalité
- Centres de jour dans toutes les écoles primaires du Québec
- Retour aux études et sur le marché du travail pour les femmes monoparentales
- Aide sociale : suite aux revendications de la FAFMRQ, le gouvernement revoit le critère de 2 ans à l'aide sociale pour être admissible au Programme de retour aux études postsecondaires (PREPS) pour les cheffes de familles monoparentales



#### Principaux dossiers (suite):

- Réforme de la Loi du divorce
- Livre vert sur l'habitation (mémoire de la FAFMQ)
- Réforme des services sociaux
- Services de médiation familiale globale
- Perception automatique des pensions alimentaires
- Intégration du parent au foyer à la Régie des rentes du Québec (RRQ)
- Réseau universel et gratuit de services de garde
- Loi sur le partage du patrimoine familial (1989)
- Programme d'aide aux parents pour les revenus de travail (APPORT)



#### Deux recherches-action (réalisées pour la FAFMQ, afin de mieux connaître la situation des familles monoparentales)

- 1) Étude des besoins des familles monoparentales depuis moins de 4 ans (Claire Malo 1990)
- Trois grands thèmes: manque d'argent, manque d'énergie et difficulté à gérer les émotions.
- Pauvreté, logements inadéquat, coûts prohibitifs de l'éducation, emplois précaires et mal payés, gardiennage inadéquat, endettement, manque de loisirs, fatigue physique et mentale, isolement...



- 2) Conditions de vie et besoins spécifiques des familles monoparentales en région (Marie-Claude Fournelle 1993)
- Dans le sillon de la recherche de Claire Malo (qui avait été menée en milieu urbain).
- Mêmes constats: beaucoup de pauvreté, seulement 22% reçoivent une pension alimentaire (versée irrégulièrement dans 50% des cas), isolement, surcharge de travail, difficile accès aux études, sont la cible de préjugés, ...
- Conclusion: «Il serait grand temps que la société assume sa part des coûts humains et financiers de ces transformations dans les modes de vie, en offrant davantage d'outils ou en modifiant les mesures déjà en place qui ne répondent pas aux besoins particuliers des mères seules et ne permettent pas réellement d'améliorer leurs conditions de vie, tant économiques que sociales.»



En 1995, la FAFMQ ajoute un **R** à son nom afin d'intégrer les familles recomposées.

**Principaux dossiers:** 

- Marche des femmes contre la pauvreté «Du Pain et des Roses» (1995)
- Adoption de la Loi 60 sur la perception automatique des pensions alimentaires pour enfants (1995)
- Soutien à la cause de Susan Thibaudeau afin que les PAE ne soient plus imposables
- Mise en place des tables fédérales de fixation des PAE (1996)



#### Principaux dossiers (suite):

- Défiscalisation des pensions alimentaires pour enfants au fédéral et au provincial (1997)
- Mise en place du programme de **médiation préalable à l'audition** *Loi 65* (1997)
- Mise en place de la Politique familiale, incluant la création d'un réseau de services de garde éducatif à contribution réduite (CPE) (1997)
- Création du Collectif pour un Québec sans pauvreté (1998) – la FAFMRQ est l'un des membres fondateurs

### LES ANNÉES 2000...



#### **Dossiers:**

- Marche mondiale des femmes (2000) revendication d'une allocation universelle pour enfants (basée sur une proposition de Ruth Rose et qui mènera éventuellement à la mesure Soutien aux enfants en 2005)
- Adoption de la Loi 112 Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2002)
- Colloque «De l'intervention précoce à la prévention féroce» (2002)

### LES ANNÉES 2000...



#### **Dossiers** (suite):

- Mise en place de la mesure «Soutien aux enfants» (janvier 2005) (qui s'inspire en grande partie de la proposition de Ruth Rose et contribue à améliorer le revenu d'un grand nombre de familles monoparentales)
- Mise en place également de la mesure «Prime au travail», un crédit d'impôt qui vient bonifier les revenus de travail des travailleuses et travailleurs à faible revenu.
- Entre 2003 et 2007, on assiste à une baisse significative du nombre de responsables de familles monoparentales prestataires de l'aide sociale: leur nombre passe de 54 747 en 2003 à 46 445 en 2007, une baisse de 15,2%.
- Au cours de la même période, le revenu disponible des familles monoparentales assistées sociales a connu une augmentation importante. Par exemple, une famille monoparentale de deux enfants (3 et 7 ans) a vu son revenu disponible passer de 17247\$ en mars 2003 à 21 608\$ en juillet 2007, une hausse de 25,3%.

### LES ANNÉES 2000... des onnées



#### **Dossiers** (suite):

- Mise en place du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) (2006)
  - Plus généreux que les prestations de l'assurance-emploi du fédéral. Cette mesure connaît un succès important et on lui attribue un certain baby-boom depuis sa mise en place. Cependant, certaines femmes en sont encore exclues (notamment les femmes qui n'ont pas de revenu d'emploi et les étudiantes).
- Mise sur pied de la Coalition pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants (2007) vise à faire exclure la PAE du calcul du revenu à l'aide sociale, aux prêts et bourses, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique (depuis 2011, 100\$/mois/par enfant sont exclus du calcul des revenus à l'aide sociale et aux prêts et bourses)

### LES ANNÉES 2000...

#### **Dossiers** (suite):

 Participation, à titre d'intervenante, dans la cause «Éric c. Lola» visant un meilleur encadrement juridique des conjoints de fait (de la Cour supérieure en 2009 jusqu'en Cour suprême en 2012)

Janvier 2013: Décision de la Cour suprême. Il faut préserver le libre choix de se marier ou non, mais 5 juges sur 9 estiment que les dispositions du Code civil qui n'accordent pas le droit alimentaire aux conjoints de fait sont discriminatoires.

Avril 2013: Mise sur pied du Comité consultatif sur le droit de la famille.

Octobre 2013: Rapport du Comité qui conclut à l'existence d'un décalage significatif entre le modèle familial reconnu au Code civil du Québec et les différentes formes d'unions et de familles du Québec d'aujourd'hui.



- Accès à des emplois de qualité encore difficile pour plusieurs femmes monoparentales
- Le **cumul des contraintes** est souvent responsable de l'éloignement des femmes du marché de l'emploi. Cet éloignement est rarement le fruit d'une seule difficulté.
- Le manque de scolarité et la difficile organisation des sphères privée et publique constituent les deux obstacles qui touchent en premier une grande partie des répondantes.
- L'absence prolongée du marché de l'emploi provoquée notamment par l'arrivée des enfants.

(Enquête sur la situation et les besoins des femmes cheffes de famille monoparentale vivant à Montréal et admises au programme d'assistance emploi - SORIF, octobre 2012)



- Détérioration des conditions de travail, particulièrement dans les emplois atypiques:
- augmentation des **emplois atypiques** de 16,7% en 1976 à 37,4% en 2012
- touche davantage les femmes (en 2011: plus de 40,7% des femmes occupent un emploi atypique contre 35,7% des hommes)
- mondialisation de l'économie et recherche de flexibilité de la part des entreprises
- Accès restreint à la syndicalisation et à la négociation pour de meilleures conditions de travail



# Accessibilité aux études encore difficile pour les femmes responsables de familles monoparentales:

- Parcours interrompu au moment de la naissance d'un enfant
- Aide financière aux études inadéquate (conçue davantage pour les étudiant(e)s sans enfants):
  - frais de subsistance insuffisants, problèmes de logement (partage de logement difficile avec des enfants), besoins de garde atypique non pris en compte (soir et fin de semaine), PAE calculée comme un revenu à l'exception de 1200\$/année/par enfant, ...





### Au chapitre des pensions alimentaires pour enfants

- Encore **considérées comme un revenu** (aide sociale, prêts et bourses, programmes d'aide au logement et aide juridique)
- Les «ratés» des services de perception automatique:
  - 3,7G\$ de pensions alimentaires impayées au Canada (188M\$ au Québec): fausses déclarations, créancier a quitté le pays, travail au noir...
  - Manque de personnel dans les bureaux la perception automatique (591 personnes au Québec).
  - «Quand Revenu Québec est en mode de recouvrement de citoyens pour des sommes dues à l'État, ils sont très diligents, ils sont très rapides à vouloir récupérer les sommes en question. On n'observe pas du tout la même diligence pour la récupération des pensions alimentaires. Ça nous fait dire qu'il y a deux poids deux mesures à Revenu Québec lorsque vient le temps percevoir des sommes.»

(Vice-protecteur du citoyen dans une entrevue accordée à Radio-Canada le 1er octobre 2014)





## Des dépenses qui augmentent plus vite que les revenus:

- Augmentation des **tarifs d'Hydro** de 13,6% entre 2003 et 2007
- Le **loyer mensuel** moyen d'un logement de deux chambres à coucher est passé de 495\$ en 2000 à 681\$ en 2012 (hausse de 37,6%)
- L'indice des prix associé aux **transports** a augmenté de 29,2% de 2000 à 2006
- Les coûts liés à l'**alimentation** ont augmenté de 35% entre 2005 et 2012



### Des acquis menacés par les mesures d'austérité...

- Coupures à l'aide sociale (prestation pour contrainte temporaire touchant les ménages qui comptent 2 adultes et au moins un enfant de moins de 5 ans ou, plus récemment, l'allocation pour le retour au travail)
- Modulation de la tarification des services de garde en fonction du revenu familial (enjeux concernant l'autonomie économique des femmes, conséquences dans l'éventualité d'une rupture...)
- Autres menaces ???

#### ET MAINTENANT?

Qu'est-ce qu'on fait ?

La parole est à vous...

